



Foire aux questions

I - Demande de licence

1. Dois-je fournir un certificat médical* ?

Oui obligatoirement si

- je suis majeur
- je demande un surclassement*
- il y a une réponse négative au questionnaire médical* dédié aux mineurs

*documents accessibles sur notre site internet : <https://bouguenaisbasket.fr/inscription>.

2. Dois-je fournir une photo ?

En cas de renouvellement de licence, d'une mutation ou d'une licence T

- Pas besoin de fournir une photo, celle de la saison passée est conservée.
- Si vous souhaitez la modifier, en charge une nouvelle dans E-licence (Format : 103 x 133, jpg ou png)

En cas de création de licence

- Vous devrez obligatoirement en fournir une via E-licence (Format : 103 x 133, jpg ou png)
-

3. Je n'ai pas de scanner, puis-je fournir mes justificatifs sur E-licence avec une photo prise de mon smartphone ?

Oui, si les documents sont bien lisibles. Seuls les formats pdf, jpg et png sont acceptés.

4. Dois-je compléter le formulaire de demande de licence papier ?

Non, tout se fait directement via E-licence (Tutoriel : <https://bouguenaisbasket.fr/inscription>).

Seuls quelques cas particuliers devront faire une demande papier. Les licenciés concernés sont contactés par le secrétariat du club.

II - Règlement de la licence et attestation de paiement

5. Je souhaite une attestation de paiement un reçu fiscal, comment puis-je faire ?

Lors du remplissage du formulaire Google Form, si vous avez coché "je souhaite recevoir une attestation de paiement", elle vous sera adressée par mail après la prise en compte de votre règlement.

Idem pour le reçu fiscal en cas de don.

6. Puis-je régler ma licence avec des chèques vacances, chèques sport, etc. ?

Non, seuls les paiements par virement bancaire, chèque ou espèces seront acceptés. Le Bouguenais Basket n'est pas affilié aux organismes « chèques vacances » et/ou « chèques sports ».

7. Comment connaître le montant à régler pour ma licence ?

Après avoir compléter ma demande d'inscription et effectuer ma demande sur E-licence, je recevrais une facture pour chaque licencié.

Cette facture tiendra compte du tarif applicable (voir <https://bouguenaisbasket.fr/inscription>), des assurances complémentaires souscrites et des éventuels frais de mutation.